



Licence Lettres classiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres classiques. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037579

HAL Id: hceres-02037579

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037579>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande n° S3110056624

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Lettres classiques

Présentation de la mention

La mention Lettres classiques est constituée d'une majeure Lettres classiques associable à 5 mineures : Lettres modernes, Histoire, Philosophie, Italien et Français langue étrangère (FLE). Elle vise la mise en place de compétences fortes en langue, latin, grec et une langue vivante, et de compétences en littérature, civilisation et histoire qui permettent une approche descriptive, interprétative et critique des textes anciens.

Cette mention offre une formation essentiellement orientée vers le Capes et l'agrégation de Lettres classiques ou la poursuite des études en master ou encore, en moindres proportions, vers le professorat des écoles. A cet effet, elle intègre à la formation des outils et des méthodes didactiques adaptés à l'enseignement.

Avis condensé

- Avis global :

La mention Lettres classiques est consciente de la faiblesse des effectifs qu'elle reçoit et développe de réelles actions de maintien de l'attractivité de sa formation envers le public lycéen, voire un public entrepreneurial. Elle affiche en ce sens une motivation soutenue remarquable qui semble avoir des conséquences fastes marquées notamment par la stabilité des effectifs et les taux de réussite annoncés.

La mention Lettres classiques bénéficie en outre d'un contexte local favorable : nombreuses classes préparatoires, articulation forte avec les masters Sciences de l'antiquité et Lettres spécialité Littérature gréco-latine, taux de réussite élevé au Capes et un fort besoin de l'académie en enseignants de lettres anciennes. Elle est la seule licence de Lettres classiques offerte dans la région Midi-Pyrénées.

La définition d'une mention bi-disciplinaire doit également constituer un critère de maintien de l'attractivité de la mention, tout particulièrement en ce qui concerne la mineure FLE qui semble adaptée à l'orientation vers l'enseignement des étudiants. On regrettera de ne pas disposer toutefois d'informations justifiant les différentes associations offertes par la licence. Si la complémentarité disciplinaire avec l'Histoire et la Philosophie trouve un argument herméneutique, celle avec l'Italien, par ailleurs accessible en langue vivante, et celle avec les Lettres modernes interrogent. L'absence de descriptif de chacune des UE ne facilite par l'identification de la pertinence des disciplines mentionnées. En revanche, la progressivité du parcours de la majeure est clairement définie. On identifie nettement l'articulation établie entre la mise en place d'une compétence de langue et d'une compétence littéraire et historique. La première est renforcée durant l'année de L1 et L2 avec une réelle prise en charge des différences de niveaux, la seconde est renforcée en L3 par une approche critique des textes.

Certains enseignements dispensés en travaux dirigés (TD) et en cours magistral (CM) ne sont pas adaptés au format du cours magistral : l'ensemble des cours de méthodologie, ceux de compétences professionnelles et ceux de langues. Le principe aveugle de répartition de tout cours en 50 % TD et 50 % CM devrait être révisé en fonction des



contenus et des semestres de façon notamment à accroître le nombre de travaux dirigés au moins au S1, voire également au S2.

- Points forts :
 - L'investissement de l'équipe pédagogique dans le développement de l'attractivité de sa formation constitue la grande force de cette formation.
 - Le projet repose sur une interdisciplinarité forte.
 - La mention propose une articulation équilibrée et progressive des différentes compétences visées.

- Points faibles :
 - Le contenu des enseignements n'est pas décrit de façon précise.
 - La justification des associations interdisciplinaires est insuffisamment décrite, notamment en ce qui concerne le parcours Lettres classiques / Lettres modernes qui présente le risque d'introduire un éclatement disciplinaire.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Une formalisation du dispositif de suivi individuel et un engagement ferme dans la mise en place des actions d'évaluation des enseignements et de la formation seraient appréciables.
 - L'établissement devrait également permettre aux formations de disposer de données plus nombreuses quant au suivi des publics de chaque formation.
 - Un travail de renseignement plus précis de la dimension pédagogique des projets et, partant, des livrets à destination des étudiants, est absolument nécessaire : il contiendrait une description de l'articulation pluridisciplinaire et des contenus des unités d'enseignement.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Cette mention reçoit un faible effectif d'étudiants qui permet un suivi individuel facilité par la mise en place au cours de l'année 2008 d'un questionnaire destiné à l'évaluation de certaines UE. Associées à des actions de promotion de la licence, ces initiatives maintiennent un effectif d'une part stable et d'autre part relativement élevé pour ce type de mention.

L'équipe pédagogique mène une réelle réflexion sur la définition de moyens pour connaître l'avis des étudiants sur leur formation en fonction duquel elle applique des réajustements pédagogiques. L'équipe pédagogique maintient à l'étude la poursuite du questionnaire déjà mené et envisage d'impliquer les étudiants plus étroitement au dispositif d'évaluation en associant un représentant au conseil du département.

Une bonne connaissance du public et de ses orientations par le biais de l'OVE, mais également d'une relation personnalisée à l'étudiant semble engendrer la grande disponibilité et adaptabilité de l'équipe pédagogique.

2 ● Projet pédagogique :

La mention Lettres classiques repose sur une équipe pédagogique forte qui associe réunions de département et réunions de sections. Elle bénéficie d'une surdotation horaire de 100h justifiée par la présence dans la majeure de deux langues anciennes.



Il est regrettable que ce projet ne propose pas de descriptif des différentes UE constitutives et tout particulièrement des mineures. La majeure est nettement définie : elle repose sur une spécialisation progressive des étudiants : d'une compétence de langue vers une compétence littéraire, civilisationnelle et historique. On notera la place faite, dans le cadre des savoirs disciplinaires et compétences professionnelles, à la didactique (l'absence de descriptif ne permet pas une évaluation du contenu), laquelle est justifiée par l'orientation des étudiants de cette mention. Il est également mentionné un enseignement, cohérent avec la visée de compétence en langue, de linguistique dont nous ne trouvons pas non plus de descriptif.

Le projet intègre un enseignement de langue vivante durant les 4 premiers semestres et offre la possibilité de le poursuivre au-delà. Le C2i reste extérieur à la formation et facultatif.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Le faible effectif permet, outre un suivi individuel, de mettre en place un tutorat systématique sur l'ensemble des trois années de licence pour lesquelles on observe un taux de réussite croissant, excepté pour l'année 2008 en L3 où le taux est relié à des facteurs extérieurs à la formation. Le taux de réussite étant conditionné par la non-présentation des étudiants inscrits au SED aux examens, le dispositif de suivi de ce public a été renforcé dans le cadre du DAAP par le maintien d'un contact à distance fort avec ceux-ci.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La mention Lettres classiques a clairement identifié les projets professionnels de ses étudiants et a défini ses implications professionnelles en ce sens. Elle insiste donc dans sa formation sur la dimension méthodologique et didactique nécessaire à la formation d'un public destiné prioritairement à l'enseignement. Les étudiants ont également la possibilité de suivre un stage d'observation de classe dont les modalités d'application sont néanmoins absentes. Ils sont enfin accompagnés par un enseignant référent à la hauteur de 25h/semestre pour étudier leur projet professionnel.